



Focus sur les cinq grands enjeux pour l'enseignement secondaire en 2023



De nombreux chantiers attendent le ministre de l'Éducation nationale en cette année 2023. // © Eric TSCHAEN/REA

Réforme de la voie professionnelle, fondamentaux au collège, revalorisation salariale, retour des maths au lycée général... L'année 2023 démarre avec de nombreux chantiers pour Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation nationale dans le scolaire. EducPros fait un focus sur cinq d'entre eux.

Pap Ndiaye a lui-même fixé le cap lors de ses vœux aux enseignants pour l'année 2023. Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse annonce "trois priorités" pour "renforcer le projet de l'Éducation nationale" : "L'excellence pédagogique, le bien-être des élèves et la réduction des inégalités."

Concrétiser ces lignes passera par différents projets déjà engagés, et pour la plupart, largement contestés. EducPros détaille cinq des grands enjeux qui vont marquer l'année 2023 sur le plan des politiques scolaires.

OCDE : la France mauvais élève pour les salaires des profs

Le premier des sujets brûlants ne date pas de 2023 : le salaire des enseignants. Celui-ci va augmenter, a de nouveau promis le ministre. "Je me réjouis de la valorisation salariale, qui interviendra au 1er septembre 2023", a-t-il annoncé lors de ses vœux. En avril dernier, le président de la République alors en campagne annonçait pourtant que cette revalorisation "interviendra en janvier" 2023.

Alors que 635 millions d'euros ont été alloués au budget de l'enseignement scolaire pour assurer ces augmentations, la situation manque encore de clarté, notamment sur le caractère inconditionnel ou non de l'augmentation.

Seule certitude pour le Sgen-CFDT : cette enveloppe est à la fois significative et insuffisante. Des négociations doivent se tenir avec les syndicats pour éclaircir les contours de la revalorisation.



Le budget de l'Éducation nationale 2023, loin d'être suffisant pour le salaire des enseignants

A peine engagé, le chantier de la voie professionnelle s'est mis une grande partie de la profession enseignante à dos. Si bien que l'intersyndicale (CGT, FSU, Snalc, Sud, CNT) s'est réjouie, vendredi 6 janvier 2023, d'un "premier recul" du gouvernement : la réforme ne sera pas appliquée à l'ensemble des établissements à la rentrée 2023 comme prévu initialement. Des expérimentations seront menées à la place en attendant une réforme globale.

Celle-ci prévoit notamment une hausse de 50% des périodes de stages, la révision des filières proposées dans les lycées en fonction des besoins locaux ou encore la création d'une demi-journée hebdomadaire, en 5e, de découverte des métiers et des entreprises.

Redoutant une baisse du nombre d'heures de cours, mais aussi une rupture d'égalité au bac professionnel, les syndicats enseignants ont déjà battu le pavé en octobre et en novembre derniers. Malgré son report, ils continuent de demander le retrait de la réforme et pourraient prévoir de nouvelles mobilisations. La ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean, doit émettre des préconisations fin janvier.

La future réforme de la voie professionnelle inquiète les syndicats

La réforme du bac général et technologique menée par l'ancien ministre Jean-Michel Blanquer n'est toujours pas stabilisée. En cause notamment, la place des mathématiques dans le lycée général. Les mathématiques n'étant désormais disponibles qu'en enseignement de spécialité, le nombre de lycéens de terminale faisant six heures de maths ou plus a baissé de 42% en deux ans pour les jeunes femmes, et de 22% pour les jeunes hommes.

Cela s'est ressenti sur la parité et sur la mixité sociale dans les matières scientifiques, dans le scolaire comme dans l'enseignement supérieur. Pour y remédier, le retour des maths dans le tronc commun de première générale a été annoncé pendant la campagne présidentielle, mais de manière trop tardive pour être mise en place dans tous les lycées en septembre 2022.

Optionnelle en 2022–2023, 1h30 de mathématiques seront finalement obligatoirement adossées au programme d'enseignement scientifique à partir de la rentrée prochaine. Un premier pas attendu, mais insuffisant pour s'orienter dans des filières en santé ou en économie, alertent les enseignants.

La question du personnel disponible sera également à surveiller, alors que le nombre de candidats admissibles aux concours de l'enseignement de mathématiques était très bas en 2022.

Le Hcéres demande un programme national pour les mathématiques à l'horizon 2030

Toujours du côté de la réforme du bac, l'année 2023 verra la toute première édition du nouveau bac se tenir aux dates initialement prévues. Les deux épreuves de spécialités du bac, comptant pour un coefficient total de 32, soit un tiers de la note finale du bac, ont



en effet été pensées pour la fin du deuxième trimestre, afin notamment que les notes puissent être prises en compte dans Parcoursup.

En raison de la crise sanitaire, ces épreuves ont été annulées en 2021 et repoussées au mois de mai en 2022. Le Covid n'étant plus maître du calendrier éducatif cette année, ces épreuves devraient donc bien se tenir, comme prévu, du 20 au 22 mars.

Un calendrier qui ne convient pas aux enseignants et aux personnels de direction, qui ont demandé, en début d'année scolaire, à repousser les épreuves à mai ou juin. Cette première expérience dira si leurs craintes sont avérées.

Car un tel calendrier ne permettant pas la banalisation des journées pour les élèves de seconde et de première, le calendrier sera chargé pour les enseignants. Ils devront en effet corriger les copies avant la clôture des dossiers sur Parcoursup, le 6 avril, tout en continuant d'assurer leurs cours.

L'autre crainte majeure, c'est la désaffection des élèves de terminale pour la fin de l'année scolaire. Après les épreuves de mars, il ne leur restera en effet que la philo et le grand oral à passer en juin, ne comptant plus que pour 18% de la note du bac.

Depuis la réforme du bac, la pluridisciplinarité scientifique en danger ☐ ?

Après le lycée et le primaire lors du précédent quinquennat, Emmanuel Macron a fait du collège l'une des priorités éducatives de son second mandat. C'était d'ailleurs l'un des tous premiers sujets abordés par Pap Ndiaye en 2023.

Dès le 4 janvier, Pap Ndiaye a appuyé sur la nécessité de renforcer "les fondamentaux" à l'entrée du collège. Et le 11 janvier, le ministère annonçait qu'à partir de la rentrée 2023, tous les élèves de 6e bénéficieront d'une heure par semaine consacrée à la consolidation ou à l'approfondissement en français et en mathématiques pour consolider les compétences-clés. Cette heure supplémentaire se traduit par la suppression d'une heure de technologie dans l'emploi du temps de l'élève.

Si l'objectif principal est de contrer la baisse de niveau observée en maths et en français en 6e, une réforme du brevet n'est pas à exclure.

